Bois de chauffage

Le bois de chauffage, utilisé depuis la nuit des temps, est en tête dans la consommation des ménages français, loin devant les nouvelles formes de bois combustible (plaquette ou granulé).

CFBL commercialise 25 000 stères de bois de chauffage par an, **uniquement en billons de 2 mètres**.

Attention le bois de chauffage n'est pas un produit bas de gamme. Compte tenu de l'exigence des utilisateurs d'une part et du développement de la mécanisation des opérations de découpe et de fente du bois par des combinés, le bois de chauffage que nous livrons aux grossistes doit être **droit, calibré et trié par groupe d'essence**. Il y a donc bien un **cahier des charges qualité** pour le bois de chauffage plus exigeant que le bois de trituration. Par exemple les houppiers ne conviennent pas pour ce marché.

- **Origine du produit**

Le bois de chauffage CFBL est **issu de la gestion des propriétés des adhérents**, correspondant à une gestion durable de la forêt certifiée PEFC.
C'est une assurance que le bois que vous allez brûler provient de coupes d'amélioration, ou de récoltes réalisées dans un **souci de pérennité et de renouvellement des forêts**.
Géographiquement, CFBL produit du bois chauffage sur l'ensemble de ses zones d'activité soit principalement Auvergne Bourgogne et Limousin.

- **Commercialisation**

Nous pouvons livrer par camion complet de 50 stères sur tout le territoire national du bois en 2 mètres, sec ou fraichement coupé.

Par ailleurs, si vous souhaitez exploiter vous-même votre bois sur pied (coupe d'affouage) prenez contact avec le technicien le plus proche de chez vous qui saura vous trouver un lot.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la CFBL.